



MAIRIE DE GAUSSON

Tél. : 02.96.28.72.13

mairie.gausson@orange.fr

www.mairie-gausson.bzh

N° 3 / 2023

NAISSANCES :

Nous avons appris la naissance :

- d'une petite fille au foyer de Simon FLAGEUL et Sarah OGER, 12 Le Chauchix, née le 26 Avril 2023 à Saint-Brieuc.

Tous nos vœux à *Emma* et félicitations aux parents

- d'une petite fille au foyer de Anthony LE VERGER et Sophie PASCO, 5 Le Vaugarnier, née le 24 Mai 2023 à SAINT-BRIEUC

Tous nos vœux à *Alice* et félicitations aux parents

DECES :

Les obsèques de notre doyenne : Mme Simone ROINIER, décédée en son domicile 5 La Chapelle, le 31 Mai, à l'âge de 95 ans, ont eu lieu à Gausson le 3 Juin

A toute sa famille nous présentons nos très sincères condoléances.

Les obsèques de Madame Yvonne COLLET, décédée le 16 juin à l'âge de 92 ans à Loudéac, ont eu lieu à Gausson le 20 juin.

A toute sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

OPERATION « COUP DE POING » - OUVERTURE D'UN CENTRE TEMPORAIRE DE TRAITEMENT DE DEMANDES DE TITRE D'IDENTITE (CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT) A PLOEUC L'HERMITAGE (DU 15 JUIN AU 15 OCTOBRE) :

Les RDV sont à prendre via le site internet de la commune : www.ploeulhermitage.bzh et un numéro de téléphone dédié est mis en place : 02 96 64 22 06

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE / ATTENTION AUX MODIFICATIONS D'ADRESSE

Vous êtes inscrit sur la liste électorale de Gausson, mais au cours de l'année 2022 vous avez déménagé et changé d'adresse au sein même de notre commune. N'oubliez pas alors d'avertir la Mairie

COMICE AGRICOLE – VIDE GRENIER A UZEL LE 1^{ER} JUILLET 2023 :

Vide grenier le 1^{er} juillet de 9H00 à 18H00 – Lieu zone commerciale de Berlouze – 4 € mètre linéaire sans table - réservation au 06 83 70 54 73 – Exposants et buvette – Repas sur place le midi - repas à Kastel d'O le soir.

RENCONTRE ET DECOUVERTE LE MARDI 11 JUILLET 2023 - ETANG DE SAINT CARADEC : De 15H00 A 18H00 (salle des fêtes selon météo) - Gratuit et ouvert à tous.

La structure info Jeunes (SIJ) et la ludothèque du CIAS de Loudéac Communauté se déplacent sur le territoire pour vous rencontrer !

Structure info jeunes sij@loudeac-communaute.bzh – 06 17 36 68 90

Ludothèque « au fil du jeu » ludotheque@loudeac-communaute.bzh – 02 96 66 40 17 -

**Ce bulletin est distribué par voie postale
Pour les personnes refusant la publicité, des exemplaires sont disponibles en Mairie.**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES :

Gérer mes biens immobiliers : un nouveau service en ligne pour les usagers propriétaires ! Que vous soyez un particulier ou une personne morale, avec gérer mes biens immobiliers, dites-nous tout et simplifiez vos démarches. **Ce service répond à vos besoins pour :**

- **Consulter vos biens immobiliers**
- **Réaliser les déclarations fiscales liées à vos travaux :** la déclaration foncière est obligatoire pour toute nouvelle construction (maison, véranda, abris de jardin, piscine...) et en cas de travaux d'agrandissement ou de modification de la consistance d'un local. Le parcours en ligne vous permet de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires à la déclaration foncière et à la liquidation de vos taxes d'urbanisme
- **Déclarer la situation d'occupation de vos locaux d'habitation et les occupants :** pour chacun de vos locaux, vous devez impérativement indiquer au plus tard le **30 juin 2023 (inclus)** à quel titre vous l'occupez et, en cas d'occupation par une tierce personne, l'identité des occupants. Vous louez votre bien de façon saisonnière ? Vous avez des dépendances (cave, parking, garage...) Vous êtes propriétaire de l'habitation que vous occupez ou louez votre bien à un membre de votre famille ? Vous êtes concerné.

La déclaration s'effectue en ligne, sur le site internet <https://www.impots.gouv.fr/> dans votre espace Particulier onglet « Biens Immobiliers ». Elle doit être effectuée pour chaque bien séparément.

Vous n'êtes pas à l'aise avec internet ? Nos agents vous accompagnent ! Vous pouvez contacter le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 ou vous rendre dans votre service des impôts local ou à l'Espace France service le plus proche de chez vous.

KERMESSE ECOLE COMMUNALE GAUSSON ET FEU DE LA SAINT JEAN LE SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2023 :



TRANSPORTS SCOLAIRES BREIZH GO :

Les inscriptions en ligne aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo pour l'année 2023-2024 **sont ouverts** à l'adresse suivante : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/cotes-d-armor>. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée **au 17 juillet 2023**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 € sera appliquée.

ANNONCE :

Recherche tôles de bardage vertes.

Portable : 06.70.29.65.36 – Tél : 02.96.28.79.34.

PROGRAMME CLO ETE 2023 A UZEL :

SIVU ENFANCE JEUNESSE D'UZEL – CENTRE DE LOISIRS DE L'OUEST

De 3 ans à 16 ans

Du 10 juillet au 04 août 2023 et du 21 août au 1^{er} septembre 2023

Renseignements et inscriptions avant le 30 juin 2023

Tél Centre de Loisirs de l'Oust : 02 96 28 83 09

Le programme est en ligne sur le site de la mairie de Gausson

MUTUELLE JUST :

Le saviez-vous ? Vous pouvez désormais bénéficier d'une mutuelle performante à un tarif avantageux ! Loudéac Communauté a négocié pour tous les habitants et travailleurs de la communauté de communes une offre complémentaire santé. Pour la découvrir et étudier votre prise en charge personnalisée, un conseiller de la Mutuelle Just vous accueillera sur rendez-vous lors des permanences à la mairie de Plouguenast-Langast les mercredis 3 mai, 7 juin et 5 juillet de 9 H à 12 H ou à Loudéac de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H à France Service, 15 rue de Moncontour à Loudéac le mardi 4 juillet.

Pour choisir votre créneau prenez rendez-vous sur le site <https://www.just.fr/nos-agences> ou appelez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel) Vous souhaitez plus d'informations mais ne pouvez pas vous déplacer aux permanences ? les conseillers de la Mutuelle Just sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9H à 17H30 au 0 809 546 000.

EXTRAIT CONSEIL MUNICIPAL :

Extrait réunion du 5 mai 2023

► Délibération campagne de lutte frelons asiatiques 2023

Pas de changement pour les dates : du 01/04 au 30/11/2023.

La Commune et LCBC participent à hauteur de 50 % dans la limite de 150 €/intervention.

► Délibération adoption rapport Eau potable 2022

Le rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable a été présenté et adopté à l'unanimité des membres présents.

► Rôle et adhésion ADAC 22

Mme Le Maire a rencontré Martine PELLAN (vice-présidente de l'ADAC et Conseillère Départementale) et M. MARQUES de l'ADAC 22. Le rôle de l'ADAC : mission d'assistance, voir de maîtrise d'œuvre dans le cadre de travaux ou projet d'aménagement. Le montant de l'adhésion est de 0.40 € par habitant, soit 667 Habitants (population DGF 2022). Le coût pour le montage d'un dossier est de 380€/j (rôle de l'architecte). Le Conseil Municipal valide l'adhésion de la Commune à l'ADAC.

► Devis et travaux

- Chantier préau MAM et annexe : prêt pour la dalle en béton : SAM

- Poteaux terrain de foot : SAM

- Eglise : les peintures ne sont pas refaites. Il y a quelques infiltrations, il reste quelques fissures. Les abat-sons ne sont pas équipés de bavettes.

- Projet aire de jeux : la commission chargée de l'étude du projet fait état de l'avancée : 4 devis ont été déposés, affinage avec 2 sociétés.

► Cérémonie du 8 Mai

- Rassemblement à « La Butte Rouge » à 9 H 15 - 10H45 à la Mairie de Gausson, 11 H au monument aux morts – Vin d'honneur « Chez l'Ami ». Invitation aux pompiers et aux gendarmes

► Questions diverses

- Demande du GAEC de Kergoz à Cargo pour la pose d'un compteur d'eau Rue de Marseille dans l'ancienne exploitation de Denis MARSOIN. Voir pour poser en limite de propriété.

- Reconduit-on le dispositif argent de poche pour l'été ? Oui

- Feu de la Saint-Jean le 1^{er} juillet organisé par l'APE, le FDJ et les Chasseurs.

Extrait réunion du 8 juin 2023

► Rapport activité LCBC

Mme le Maire informe que le rapport d'activité a été présenté aux élus en conseil communautaire et qu'une réunion est organisée pour le bassin de vie pour notre secteur le Lundi 19 Juin 2023 à 18H30 à Langast. Le Président de LCBC sera présent pour expliquer ce rapport d'activité.

Mme le Maire présente les grosses lignes de ce rapport d'activité (agriculture, sport, vie sociale, vie associative, logement, les accompagnements de la communauté par bassin de vie etc...le numérique, fibre sur Plouguenast-Langast, voirie du « Chauchix » au « Tourlanquin »...)

Mme le Maire confirme que tous ces points seront abordés par le Président le lundi 19 juin 2023 à Langast.

► Point travaux et devis

- **Le clocher** : Concernant le clocher, M. BEUREL précise que l'entreprise BODET réinterviendra le 25 Août 2023 pour refaire les joints du clocher.

- **La MAM** : Mme le Maire informe que M. Xavier ROUXEL a posé les clôtures et barrières à la MAM. A noter que le grillage sur le côté de couleur jaune va être nettoyé par les employés communaux.

Concernant les chantiers qui doivent être réalisés par SAM : ils sont toujours en attente de réalisation.

L'entreprise BERTHO a été sollicitée pour le bitume et propose de poser des grilles (des cours anglaises) le long du mur de la façade. Pierrick BEUREL propose d'installer 3 cours anglaises sur les 5 notées sur le devis. Le devis de l'entreprise BERTHO pour réaliser les travaux uniquement sur la partie MAM s'élèvent à 4 520 € HT + TVA 20% soit 5 424 € TTC pour les travaux de préparation mise en place de grilles et enrobé

- **Sono défailante** : Un devis a été reçu pour le remplacement de cette sono pour un ampli, une table de mixage, rack mural, lecteur, micro, tablette pour un montant de 1 565.90 € HT soit 1 879.08 € TTC.

Maxime PRAT apporte une précision en demandant de s'assurer qu'il y a bien le Bluetooth sur le matériel qui sera livré. Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise ROCABOY.

► **Aire de jeux et Abribus** : Julien KEROMEST précise que deux entreprises ont été sollicitées : MECO et SYNCHRONICITY pour l'aménagement d'une aire de jeux. Après réflexion, la commission a retenu MECO, la proposition la mieux disante pour un montant de 48 439.20 € TTC avec la mise en place de cinq structures (soit 40 366 € HT). A noter que la commission a fait le choix d'un sol en copeaux plutôt qu'un sol avec un enrobé simple. Après examen, Mme le Maire précise qu'un budget de 48 000 € a été budgété pour cette aire de jeux et propose de demander éventuellement une remise sur le montant de 48 439.20 € Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'entreprise MECO sous réserve d'une négociation.

En ce qui concerne l'abribus, le projet est en cours et sera présenté sur une réunion ultérieure.

► Motions de censure

Madame le Maire informe que le Conseil Départemental a souhaité regrouper les collèges de Saint-Nicolas-Du-Pélem et Corlay et de ce fait fermer le collège Pier An Dall de Corlay au profit de Saint-Nicolas-Du-Pélem. Après discussion, le conseil Municipal émet un avis favorable pour maintenir le collège de Corlay et s'oppose à la fermeture de ce collège.

► Informations

- **Journées de transition énergétique** : Mme le Maire informe que deux journées de transition énergétique sont proposées les vendredi 16 juin 2023 et samedi 17 juin 2023 pour des temps d'échanges au niveau des projets par les équipes d'Iberdrola.

Le lieu d'échanges est programmé à la Salle de Guette Es Lièvres à Plouguenast.

- **Tirage au sort pour le Jury des Assises** : Mme le Maire précise que cette année le tirage au sort pour le jury d'assises se fera à la Mairie de Saint-Hervé le mardi 20 juin 2023. Trois personnes seront tirées au sort sur l'ensemble des communes de Saint-Hervé, Saint-Thélo, Gausson et Grace-Uzel.

- **Fouée de la Saint Jean** : La date est fixée au 1^{er} Juillet 2023 sur le site de « La Jubinière ».

Reconduction de la fouée à l'initiative des 3 associations locales : APE, FDJ et les chasseurs

- **Fête des classes « 3 »** : La fête des classes « 3 » aura lieu le samedi 14 octobre 2023 à Gausson.